PG&A
www.pga-conseil.com

Association Centre Socioculturel Inter Communal « Mireille Moyon »
Association loi 1901

33 Boulevard Dumesnildot - 44560 PAIMBOEUF

SIRET n° 383 465 820 00017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Association Centre Socioculturel Inter Communal « Mireille Moyon » EXERCICE 2019

Association Centre Socioculturel Inter Communal
« Mireille Moyon »
Association loi 1901

33 Boulevard Dumesnildot- 44560 PAIMBOEUF
SIRET n° 383 465 820 00017

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Centre Socioculturel Inter Communal « Mireille Moyon » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 8 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 8 juillet 2020.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERTOU, le 27 août 2020

Pour PGA,
commissaire aux comptes

Eric GIRARDEAU
associé signataire

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	Association Centre Socioculturel Inter Communal « Mireille Moyon » EXERCICE 2019

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 166.40	14 166.40		680.00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	51 067.53	43 942.80	7 124.73	9 308.01
Autres immobilisations corporelles	70 169.25	66 816.42	3 352.83	8 176.29
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	2 200.00		2 200.00	
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	7.50		7.50	7.50
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**137 610.68**	**124 925.62**	**12 685.06**	**18 171.80**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	13 991.54	204.21	13 787.33	26 939.37
Autres	90 639.67		90 639.67	86 919.58
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	228 465.25		228 465.25	198 041.20
Charges constatées d'avance (3)	972.05		972.05	941.10
TOTAL (III)	**334 068.51**	**204.21**	**333 864.30**	**312 841.25**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**471 679.19**	**125 129.83**	**346 549.36**	**331 013.05**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

PG&A

BILAN PASSIF

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	57 272.27	57 272.27
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	100 004.63	89 281.42
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 721.35	10 723.21
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**162 998.25**	**157 276.90**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	58 306.32	53 403.87
TOTAL (III)	58 306.32	53 403.87
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 643.82	14 311.81
Dettes fiscales et sociales	82 838.15	85 942.57
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 262.82	15 461.71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	14 500.00	4 616.19
TOTAL (V)	125 244.79	120 332.28
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	346 549.36	331 013.05

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an *125 244.79* *120 332.28*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

PG&A

COMPTE DE RÉSULTAT

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	319 488.39	299 180.77
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	445 886.41	448 571.79
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	11 015.26	1 510.63
Cotisations	5 665.00	5 630.00
Autres produits (hors cotisations)	9 456.75	4 272.20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**791 511.81**	**759 165.39**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	183 453.93	157 502.05
Impôts, taxes et versements assimilés	22 074.56	18 074.85
Salaires et traitements	446 882.96	427 713.76
Charges sociales	117 147.01	135 941.34
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 686.74	8 787.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	204.21	4 948.94
Dotations aux provisions	4 902.45	1 255.78
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	6 224.88	1 133.26
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**788 576.74**	**755 357.88**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**2 935.07**	**3 807.51**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	419.21	552.60
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**419.21**	**552.60**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**419.21**	**552.60**

COMPTE DE RÉSULTAT

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 128.58	7 795.00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 080.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**3 128.58**	**17 875.00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	702.51	11 471.90
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**702.51**	**11 471.90**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**2 426.07**	**6 403.10**
Impôt sur les bénéfices	59.00	40.00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**5 721.35**	**10 723.21**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	**795 059.60**	**777 592.99**
TOTAL DES CHARGES	**789 338.25**	**766 869.78**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**5 721.35**	**10 723.21**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature	110 194.26	104 846.27
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	**110 194.26**	**104 846.27**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	110 194.26	104 846.27
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES	**110 194.26**	**104 846.27**
TOTAL	**5 721.35**	**10 723.21**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*3 128.58*	*7 795.00*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*1 438.41*	*1 391.90*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*2 426.07*	*6 403.10*

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 10 ans
- Autres immo corporelles	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	14 166		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		51 068		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	15 744		
		Matériel de transport	18 000		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	36 425		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				2 200
	Avances et acomptes				
		TOTAL	121 236		2 200
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	135 403		2 200

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			14 166	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				51 068	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			15 744	
		Matériel de transport			18 000	
		Mat. bureau, inform., mobilier			36 425	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				2 200	
	Avances et acomptes					
		TOTAL			123 436	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			137 603	

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	13 486	680		14 166
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		41 760	2 183		43 943
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	13 793	1 582		15 375
	Matériel de transport	18 000			18 000
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 199	3 242		33 441
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	103 752	7 007		110 759
	TOTAL GENERAL	117 239	7 687		124 926

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 992	13 992	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers	87 233	87 233	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 407	3 407	
	Charges constatées d'avance	972	972	
	TOTAUX	**105 603**	**105 603**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	972
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**972**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	88 975
Disponibilités	
TOTAL	**88 975**

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		15 644	15 644		
Personnel & comptes rattachés		42 330	42 330		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		31 424	31 424		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	59	59		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	9 025	9 025		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		12 263	12 263		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		14 500	14 500		
	TOTAUX	125 245	125 245		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	14 500
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**14 500**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	53 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 220
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**61 704**

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DÉPART EN RETRAITE

L'association a constitué une provision pour départ en retraite.
Son montant cumulé au 31/12/2019 s'élève à 58 306.32 euros.

Le montant de la dotation d'exploitation comptabilisée en 2019 s'élève à 4 902.45 euros

La provision est calculée de la manière suivante :

Engagements de l'association : (Salaire brut annuel / 12) * Nombre de mois acquis au moment du départ * (Ancienneté actuelle / Ancienneté future) * Taux de turnover * Taux de mortalité * Taux de progression salariale * Taux d'actualisation financière * Taux de charges sociales.

Hypothèse retenues :
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de charges moyen : 32 %
- Taux d'évolution des salaires : 1.52 %
- Taux d'actualisation financière : 1.57 %
- Taux de turnover de la catégorie professionnelle et de l'âge du salarié

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les trois plus hauts cadres dirigeants identifiés par l'association sont:
- le président
- le trésorier
- le secrétaire

Ils sont tous trois membres du bureau et exercent leurs fonctions à titre bénévole.

PG&A

ANNEXE

CENTSOC - ASSOC CENTRE SOCIO CULTUREL M.MO

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Prestations en nature :

- Mise à disposition gratuite de biens et services :	94 015 €
- Mise à dispostion de personnel :	16 179 €
	110 194 €

PG&A